

Un avenir pour tous

Lettre d'information de l'administrateur CFDT au Conseil d'administration du groupe La Poste n° 48



La « grande transformation » de La Poste est en cours. Voilà ce que démontre l'actualisation du plan stratégique 2010-2015 dénommé « *Ambition 2015* ». A cet horizon, le Courrier voit son chiffre d'affaires reculer de 1,6 milliard d'euros, conséquence de l'accélération de la baisse des volumes. Il reste néanmoins le 1^{er} contributeur au chiffre d'affaires du groupe avec 44% devant La Banque Postale avec 31% et le Colis Express avec 25%. Le plus grand changement réside dans la part de chaque métier dans le résultat d'exploitation du groupe attendu en 2015. 77% de celui-ci proviendra alors des activités bancaires, 17% des activités colis express et 6% des activités courrier.

Les postes qui font le mieux face aux évolutions sont celles qui ont fait le choix de la diversification de leurs activités. Le pire en la matière étant les postes mono métiers, dont la poste américaine est l'exemple le plus manifeste. La CFDT s'est battue hier pour défendre le caractère multi métiers du groupe La Poste, héritage historique mais aussi choix stratégique, et son développement. Où en serait la Poste aujourd'hui sans la stratégie de développement menée dans le Colis et l'Express depuis plus de 10 ans et dans les services financiers devenus La Banque Postale, sans la modernisation de l'outil industriel du Courrier et du réseau d'accueil de la clientèle ? De la même façon, la CFDT se bat aujourd'hui et se battra demain pour maintenir l'unité de La Poste et le développement de tous ses métiers, une absolue nécessité pour garantir l'avenir du service public et l'avenir du personnel.

Cette « grande transformation » renouvelle la question de l'unité. Depuis très longtemps et sans discontinuer, le Courrier a tiré le résultat de La Poste au bénéfice des autres métiers, de leur financement comme de leur développement. Ainsi en 2003, le résultat d'exploitation du Courrier était de 642 millions d'euros, soit le double du résultat global du groupe. Que La Banque Postale fasse pour le groupe ce que le Courrier a fait jusqu'ici est un juste retour des choses. Qu'un métier soit la locomotive de La Poste n'est en rien nouveau. Pour autant, est-ce aussi simple ? Non, car le Courrier bénéficiait d'un monopole. Non, surtout parce que la maison mère était le creuset de l'unité en étant solide financièrement. Or, le monopole, déjà miné par la révolution numérique, n'existera plus au 1^{er} janvier 2011. Et la maison mère a affiché, en 2009, un bénéfice net de seulement 30 M€ sur les 531 M€ du groupe.

L'unité repose sur une vision partagée de l'avenir de chaque métier et de celui, essentiel, de leur réseau de commercialisation, l'Enseigne. La capacité du Groupe à faire la synthèse des intérêts de chacun, à donner du sens à son caractère multi-métiers, au-delà la simple coexistence historique de ses activités, est déjà mise à l'épreuve. Sans l'apport des 2,7 milliards d'euros de l'Etat et de la Caisse des dépôts, le groupe aurait été amené à faire des choix drastiques en matière de développement et de modernisation. N'est-il pas temps d'équilibrer la métiérisation – donc la responsabilisation individuelle de chaque métier - par une responsabilisation collective de groupe ? Oui, la réinvention de La Poste passe par le développement, l'innovation et la capacité à financer sa stratégie. Mais elle se fonde aussi sur sa capacité à garder et faire grandir tous ses métiers, ceux d'aujourd'hui et peut-être d'autres demain, au sein d'un groupe plus intégré.

Conseil
d'administration
du 15 avril 2010

Spécial Plan
stratégique
2010-2015

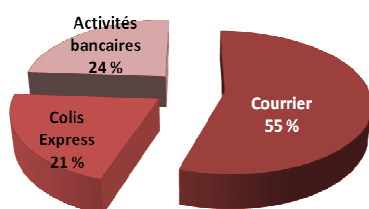
AMBITION 2015

	Marchés		La Poste			
	Facteurs clés	Croissance potentielle	Position concurrentielle actuelle	Part de marché future	Politique tarifaire	Evolution CA 2009-2015
Courrier	. Essor des échanges électroniques . Fin du monopole	↘	Forte	↘	Modérée	--
Colis /Express	. To C : Essor du e-commerce . To B : Marché en cours de concentration	↗	France : Forte Europe : Entrant France et Europe : Forte	→ ↗ ↗	Défensive	++
Banque de détail	. Marché mature . Nouvelle réglementation prudentielle	→	En croissance	Epargne → Crédit ↗	Rester la banque la moins chère	+++

Ce tableau résume les tendances de fond pour chacune des activités. C'est sur ces bases, déjà analysées et prises en compte en 2009, que La Poste a confirmé ses orientations stratégiques. A ce Conseil, le président a présenté la trajectoire financière qui traduit ces orientations à l'horizon 2015.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN FAIBLE CROISSANCE

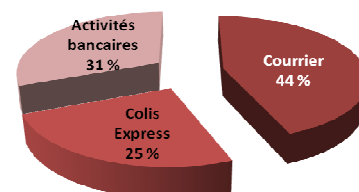
2009 : 21 161 M€



+1 458 M€ soit 1,1% par an hors croissance externe.

Le chiffre d'affaires reflète la diversification des activités du groupe.

2015 : 22 619 M€



Banque : + 5,6% par an

En moyenne annuelle :

- ▶ + 6,7% pour les crédits immobiliers
- ▶ + 3,7% pour la marge nette d'intérêts et des commissions sur épargne
- ▶ + 5,9% lié à l'équipement des clients
- ▶ Stabilité des parts de marché sur les dépôts à vue et l'épargne

De nouveaux moteurs de croissance

- ☺ Le crédit conso
- ☺ L'assurance dommages

Colis / Express : + 3,7% par an

- ▶ + 1,8% pour ColiPoste
- ▶ + 4,5% pour GeoPost

La progression des volumes est évaluée à + 4,6% par an, portée par un marché des entreprises en faible hausse et l'essor continu du e-commerce.

Enseigne

- ▶ - 12% pour le CA Courrier
- ▶ + 15% pour le CA Colis
- ▶ Forte hausse de l'activité commerciale à effectifs stables
- ▶ Baisse des opérations guichet de 40% entre 2008 et 2015
- ▶ Baisse de l'encaisse des bureaux de 150 M€ soit - 18%

Courrier : - 2,4% par an

- ▶ - 3,1% par an pour le Courrier maison mère

- ▶ + 4,7% par an pour Sofipost

☺ Enfin, le financement de l'accessibilité postale jusqu'ici imputé au Courrier pour près de 500 M€ sera transféré à la tête de groupe dans les comptes 2010. Cette décision, réclamée par l'élue CFDT, était absolument nécessaire. Elle ne met pas fin, toutefois, à cette question délicate.

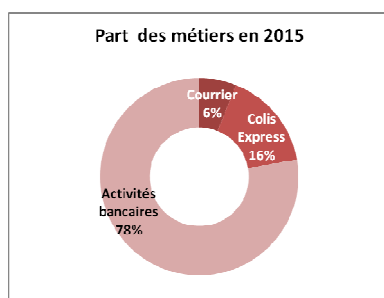
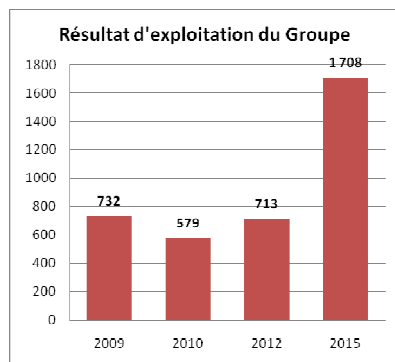
☹ Le déficit du transport de presse reste totalement à la charge du Courrier à hauteur de 376 M€. Cette situation est incompréhensible : la concurrence totale est fixée au 1er janvier 2011 et le Courrier continue de financer ce déficit. Car déficit, il y a et il y aura malgré les annonces sur sa fin programmée en 2015.

AMBITION 2015

Investissements

En M€	2010 à 2015
Courrier	1 023
Maison mère	751
Sofipost	272
Colis / Express	726
Coliposte	210
Geopost	516
Activités bancaires¹	560
Enseigne	368
Immobilier	2 188
Programmes métiers	1 207
Programmes propriétaire	982
Supports	999
Véhicules	556
Informatique	312
Autres	130
Croissance externe	1 650
Total investissements bruts¹	7 514

¹ Hors investissements auto financés par LBP



► Dette / Fonds propres			
	2009	2015 sans augm. capital	2015 après augm. capital
Dette en M€	5 517	7 387	4 687
Fonds propres	4 051	7 225	9 925
Dette nette/ Fonds propres	136%	102%	47%

Ce ratio Dette nette/ Fonds propres mesure le degré d'indépendance financière de la Poste et sa marge de manœuvre pour se développer.

► Dette / EBE			
	2009	2015 sans augm. capital	2015 après augm. capital
Dette en M€	5 517	7 387	4 687
Dette nette/ EBE ¹	2.95	2.47	1.57

¹ Excédent brut d'exploitation

Ce ratio Dette nette/ EBE mesure le nombre d'années nécessaires en EBE pour rembourser la dette.

REX / CA								
2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
1,1%	0,5%	1,7%	2,8%	4%	4,7%	6,3%	4,3%	3,7%

7,8 %, un objectif de rentabilité opérationnelle jamais atteint

Bien sûr, il vaut mieux travailler dans une entreprise en développement, dégageant une marge et un résultat net positif, capable de financer ses projets ! Mais il y a de quoi s'interroger sur le niveau affiché de rentabilité opérationnelle en 2015. D'abord, parce que jamais dans l'histoire de La Poste ce chiffre n'a été atteint. La meilleure performance récente remonte à 2007 avec 6,3 % (voir tableau REX/CA). En l'état actuel de l'économie, ce niveau est excessif. Il va, encore et toujours, reposer sur une politique de réduction de coûts très importante en particulier l'emploi, sans qu'aucune négociation sur les emplois nécessaires ne soit possible et sans que celle sur la santé au travail n'ait encore produit de résultats.

Des normes prudentielles bancaires exigeantes en fonds propres

Le développement des activités de La Banque Postale nécessite en contrepartie un renforcement de ses fonds propres. Ainsi les exigences sur encours de crédit augmenteraient de 15% par an d'ici 2015.

Suite à la crise financière, des évolutions réglementaires sont en cours ou attendues pour renforcer la solidité et la qualité des fonds propres des banques. Le coût peut être évalué à hauteur d'un milliard d'euros pour La Banque Postale. La Poste, son seul actionnaire, devra l'aider.

De nouvelles règles prudentielles pourraient également intervenir dans le domaine de la banque assurance. Leur impact sur les fonds propres de LBP pourrait être élevé.

Quelle est la valeur de La Poste ?

La trajectoire financière présentée au Conseil d'administration traduit l'évolution de La Poste, tout en prenant en compte les effets de la crise économique et financière. Cela permet d'estimer la valorisation de La Poste au moment où la Caisse des dépôts s'apprête à entrer à son capital aux côtés de l'Etat.

L'enjeu de cette valorisation est simple : plus la valeur de l'entreprise sera haute, moins les 2,7 milliards apportés par l'Etat et la CDC pèseront dans le capital de La Poste. Et inversement !

Les discussions ont commencé avec la CDC sur la base du plan « Ambition 2015 ». Mais seul l'actionnaire actuel est habilité à définir la valorisation de La Poste. Les chiffres qui circulaient à l'automne ... dans la presse étaient de l'ordre de 8 à 12 milliards d'euros. On parle aujourd'hui dans la presse d'une fourchette de 3 à 4 milliards d'euros.

Compte de résultat

Chiffre d'affaires

- Achats

= Valeur ajoutée

- Taxes

- Salaires et charges sociales

= Excédent brut d'exploitation (EBE)

- Dotations aux amortissements et provisions + reprises sur provisions

= Résultat d'exploitation (REX)

- Résultat financier

= Résultat courant

- Résultat exceptionnel

= Résultat brut

- Impôts sur les sociétés

= Résultat net (bénéfice ou perte)

La Poste américaine au bord du gouffre

Plombée depuis 2006 par l'obligation de préfinancer les assurances santé de ses retraités qui lui coûte 5 milliards de dollars par an et confrontée à une baisse des volumes de courrier de 17% entre 2006 et 2009, l'USPS projette une perte de 7 milliards de dollars en 2010. La perte cumulée d'ici 2020 est évaluée à 238 milliards, réduite à 155 milliards par un plan d'économies dans le cadre des règles qui lui sont appliquées actuellement. Pour retrouver les conditions d'un équilibre, les dirigeants de l'USPS plaident notamment en faveur :

- ▶ d'un changement des règles pour les assurances santé du personnel (gain annuel estimé à 5,6 milliards jusqu'en 2016) ;
- ▶ d'une distribution 5 jours par semaine au lieu de 6 ;
- ▶ de partenariats pour son réseau ;
- ▶ d'une diversification de ses activités.

La poste américaine est d'autant plus touchée par la chute du trafic courrier que celui-ci est sa seule activité. Contre-exemple à éviter à tout prix.

La Poste japonaise ne sera pas privatisée

Japan Post Holdings est la société mère qui détient les 4 branches de la poste japonaise : la banque, les assurances, le courrier et le réseau. L'ancien gouvernement avait décidé de vendre, entre 2010 et 2017, l'ensemble des titres de Japan Post Bank, la plus grande banque au monde, et Japan Post Insurance et de ne garder qu'1/3 des titres de Japan Post Holdings.

Le nouveau gouvernement, élu en septembre 2009, a présenté son plan, qui prend le contre-pied du précédent. Ce plan prévoit de regrouper le courrier et le réseau et de les intégrer dans Japan Post Holdings, permettant de compenser la baisse des profits de ces entités par le bénéfice des activités financières ... Et l'Etat gardera le contrôle de la société mère puisqu'il en possédera les 2/3.

Privatisation partielle en vue pour Royal Mail

Les travailleurs y avaient renoncé. Le gouvernement élu, conservateur et libéral démocrate, relance la privatisation partielle de Royal Mail. Il a annoncé le 20 mai qu'il « cherchera à assurer une injection de capitaux privés dans Royal Mail avec une possibilité de détention par ses employés ».

Il s'est engagé à maintenir le réseau des bureaux de poste, filiale de Royal Mail, sous la responsabilité de l'Etat et à mettre à l'étude la création d'une « Post Office Bank ». Royal Mail a, dans ce domaine, un partenariat avec Bank of Ireland qui court jusqu'en 2020.

Parmi ses problèmes, la question de sa caisse de retraite n'est pas le moindre. Il occasionne un énorme déficit de 10 milliards de £. Et fin 2009, le régulateur britannique a pesé pour augmenter le prix du timbre. Motif ? « **Pour le moment, Royal Mail ne génère pas assez d'argent avec les revenus issus du courrier seul pour que nous puissions garantir la pérennité du service universel postal** ». Parole ...d'orfèvre.

Un contrat de travail pour tous les salariés aux Pays-Bas, quelle horreur !

Le gouvernement hollandais et les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour améliorer les conditions de travail, de rémunération et d'embauche des salariés du secteur postal. Les nouveaux opérateurs devraient s'efforcer d'employer 80% de leur personnel sur la base d'un contrat de travail à durée indéterminée en octobre 2012. Affreux pour ces opérateurs qui utilisent beaucoup de seniors et d'étudiants à temps partiel... Certains agitent la menace de supprimer 20 000 emplois. TNT a, elle, annoncé 11 000 suppressions d'emploi dans sa branche courrier.

Le rapporteur du Parlement européen sur la libéralisation du secteur postal affirmait en février 2008 : « *Les consommateurs [...] seront bénéficiaires d'une plus grande concurrence* ». Au détriment des conditions de travail des salariés avait-il omis de préciser.

TNT scindé en 2

En décembre 2009, le néerlandais TNT réfutait toute idée de scinder ses activités de courrier et de messagerie express. Il avait alors « seulement » annoncé son retrait du marché postal européen. Il n'aura fallu que quelques mois pour constater un changement de cap complet : TNT va séparer ses activités postales et ses activités express. Annonce faite début avril.

La presse néerlandaise évoque pour la partie courrier une introduction partielle en bourse, un partenariat avec une autre poste ou une co entreprise, Royal Mail par exemple. Et peut-être même sa vente pure et simple. Les activités express intéressent UPS et FedEx depuis longtemps au contraire des activités courrier.

La poste italienne : une banque, du courrier et du mobile !

Qui l'eût crû il y a encore quelques années ? La poste italienne devient un modèle à suivre ! Elle détient 10% des parts de marché dans l'assurance vie et vient d'être autorisée à se lancer dans l'assurance dommages. Surtout, elle s'est diversifiée en créant Poste Mobile en 2008. Fin 2010, Poste Mobile dégagera un bénéfice net et comptera 2 millions de clients, soit 60% du marché des opérateurs virtuels. La presse italienne évoque l'hypothèse d'une collaboration avec la poste française qui cherche, elle aussi, à étendre ses activités dans le téléphone mobile.

Stop à la libéralisation... Même des Danois le disent !

Le ministre danois du Transport a déclaré que « *la quantité de lettres a diminué de 10 %. En conséquence, il est devenu trop cher d'avoir un service de distribution 6 jours par semaine...* ». La présidente de la commission parlementaire du Transport a annoncé une augmentation des prix. Et voilà que l'entreprise norvégienne Brings met fin à ses activités au Danemark après 4 ans, 550 millions de couronnes de pertes et avec le licenciement de 440 personnes. Un représentant du parti d'opposition indique que « *Désormais, la tâche la plus urgente est de s'assurer que l'Union Européenne ne libéralise pas le marché postal* ». Dire que le Danemark faisait partie des pays les plus favorables à la libéralisation rapide et totale du secteur postal en 2001 !

**Vous pouvez joindre
l'administrateur CFDT par mail :
marie-pierre.liboutet@laposte.fr**



Blog CFDT pour les cadres
www.cadrealaposte.org